

APHG

BOURGOGNE



LETTRE DE LA RÉGIONALE N° 29

mars 2001

Au sommaire de cette lettre :

- comptes-rendus des commissions nationales
du 3 décembre 2000 et du 27 janvier 2001
- compte-rendu de la journée Géographie du 6 décembre 2000
sur le Japon
- compte-rendu de lecture :
À propos de l'histoire des villes bourguignonnes
- projets, voyages à venir : journée Histoire du 5 décembre 2001,
voyages en Italie, à Nancy, à Marseille
- assemblée générale de la Régionale du 9 décembre 2000
- enquête : nos disciplines en collège en Bourgogne

ANDRÉ LEGUAI (1923 - 2000)

À la fin de septembre dernier, notre ancien président André Leguai nous a quittés.

Né en 1923 à Moulins, où son père était libraire, il avait fait ses études supérieures à Dijon pendant la guerre et enseigné dix-huit ans (1946- 1964) l'histoire et la géographie à l'École normale de sa ville natale. Docteur d'État dès 1959, il exerça de 1965 jusqu'à sa retraite en 1989, à l'Université de Dijon, les fonctions de maître-assistant, puis de professeur d'histoire médiévale.

Ses élèves et ses étudiants appréciaient la solidité et la clarté de ses cours, fondés sur une érudition parfaitement maîtrisée, souvent éclairés d'une pointe d'humour : même sur les sujets les plus austères, il savait captiver son auditoire. En collaboration étroite avec Robert Folz jusqu'à la retraite de celui-ci en 1978, il se consacrait tout particulièrement à la préparation aux concours, ainsi qu'à la direction de nombreux mémoires de maîtrise.

Son œuvre de chercheur a été considérable. Il l'avait inaugurée par un mémoire de diplôme d'études supérieures sur *Dijon et Louis XI*, publiée dès 1947. Dans ses deux thèses de doctorat, il avait étudié l'évolution d'une principauté féodale à la fin du Moyen Age : *De la seigneurie à l'État. Le Bourbonnais pendant la guerre de Cent Ans*, thèse principale parue en 1969 ; *Les ducs de Bourbon pendant la crise monarchique du XVe siècle. Contribution à l'étude des apanages*, thèse complémentaire (1962). Par la suite, il ne cessa jamais de s'intéresser à sa province natale, dirigeant en particulier une *Nouvelle Histoire du Bourbonnais* (1985) et un monumental *Dictionnaire des communes de l'Allier* en trois volumes (1986), président de 1973 à 1992 la Société bourbonnaise des études locales et veillant à la parution régulière de sa revue (*Notre Bourbonnais*, puis *Études bourbonnaises*). Il s'est aussi intéressé au Nivernais tout proche : on lui doit une *Histoire du Nivernais* (1971) et il a dirigé avec Jean-Bernard Charrier celle qui vient de paraître aux Éditions universitaires de Dijon. Il a également beaucoup écrit sur la Bourgogne des ducs Valois, multipliant articles et communications à des colloques scientifiques, participant à des ouvrages collectifs sur l'histoire de Dijon et de la Côte-d'Or. Il est devenu un spécialiste réputé de tous les grands problèmes sociaux et politiques du Moyen Age tardif : révoltes populaires, évolution des institutions, formation des principautés territoriales et des premiers États nationaux. On lui doit un excellent ouvrage de synthèse sur *La guerre de Cent Ans* (1974).

André Leguai n'était pas de ceux que leur vie professionnelle absorbe entièrement. Il n'a jamais hésité à assumer de lourdes responsabilités administratives : doyen de la Faculté des Sciences humaines de 1982 à 1988, il a été aussi pendant de longues années membre du Conseil de l'Université, président de sa commission de pédagogie. Comme premier vice-président de 1982 à 1986, il lui est bien souvent arrivé de représenter l'Université dans des réunions, des cérémonies ou des colloques. À la tête de notre Régionale dans les années 1970, il a pris, chaque fois qu'il le fallait, la défense de nos disciplines.

Tous ceux d'entre nous qui l'ont connu n'oublieront pas ce collègue à la fois réservé et chaleureux, convaincu et tolérant, passionné par son métier d'enseignant-chercheur et toujours disponible pour les siens, pour ses amis et pour les collectivités auxquelles il appartenait : un homme de science et un homme de bien.

Pierre Lévêque

Comptes-rendus de commissions :

COMMISSION PREMIER CYCLE DU 3 DÉCEMBRE 2000

Cette première réunion de l'année a été essentiellement consacrée au bilan des nouvelles épreuves du Brevet ; le tour de table académie par académie a mis en évidence des situations diverses, mais aussi nombre de convergences sur le fond et la forme.

Dans certaines académies, le sujet n'étant pas problématisé, les élèves ont récité le cours ; d'autres soulignent les questions trop simplistes, un « paragraphe argumenté » inadapté aux élèves, le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances pour répondre si bien que des élèves n'apprennent plus, un sujet (L'espace japonais) qui n'est pas au programme, un sujet sur les valeurs et symboles de la République où les documents ne

traitent que des symboles, un questionnement facile avec des documents contestables, une association de documents scandaleuse (équipe de France de football et femmes dans les camps de concentration), beaucoup d'erreurs dans les repères, parfois « monumentales ».

- Pas de jour pour harmoniser la correction, aucune réunion générale.
- Des problèmes de qualité de reproduction des documents pour plusieurs sujets d'académies différentes
- Des sujets encore plus difficiles pour les séries technologiques et professionnelles
- Des correcteurs las, désabusés, frustrés.
- D'où l'idée d'en revenir à quelque chose de plus solide au cours de l'année avec des petites évaluations du type ancien brevet;
- Mais des points positifs : les élèves réussissent mieux l'évaluation de Seconde, il n'y a pas beaucoup de copies blanches, les résultats sont meilleurs que d'habitude.

Tout ceci montre, comme le souligne le président de la Commission, que les nouvelles épreuves sont mauvaises : le paragraphe argumenté n'est pas un aboutissement disciplinaire pour le collège (il est très dur, même pour le professeur), il n'y a aucun regard critique sur le document (ce n'est qu'un fragment de l'histoire), le repérage n'a souvent aucun sens (des dates brutes à donner), une situation pire en Education Civique où tout le travail du professeur (enseignement surtout oral) va à l'encontre de ce que l'on demande en fin d'année. Des collègues remarquent que les épreuves du Brevet sont presque semblables à celles du Bac : il est nécessaire de réfléchir à une progression.

La Commission propose une intervention auprès de la Commission Joutard, de la Direction des Lycées et Collèges, et va demander une lettre de cadrage à l'Inspection Générale. Les propositions sont :

1. un texte rédigé et ordonné (à la place du « paragraphe argumenté ») utilisant les informations tirées des documents **et** des connaissances (pas de barème mais les élèves doivent être valorisés).
2. veiller à ce que les sujets des séries technologique et professionnelle soient adaptés au public (des documents plus simples, plus accessibles).
3. refonte des épreuves en Education Civique (se recentrer sur l'étude de documents) : le paragraphe est trop abstrait et trop ambitieux ; réfléchir sur la progression de la 6^{ème} à la 3^{ème} de l'étude de cas avec des textes de loi.
4. faire des Repérages une épreuve à part entière, qui soit porteuse de sens dans un exercice intelligent (exemple de repérage donné : la carte de l'Asie).

Le deuxième thème de la réunion a été centré sur les actions nationales à proposer à l'Assemblée Générale :

1. rétablissement de l'heure d'Education Civique en 6^{ème} (souvent faite par personne) et confiée au professeur d'Histoire Géographie (la demie-heure ventilée a souvent disparu) ; les collègues doivent la faire.
2. pour le cycle central, retour à l'horaire médian, quels que soient les parcours diversifiés.
3. une heure dans la Dotation globale horaire pour l'enseignement de la Sécurité Routière.
4. des moyens pour les « travaux croisés » : ½ heure par semaine pour le professeur par demi-classe sur 6 mois et ½ heure pas prise sur les disciplines.

Didier Doix

COMMISSION PREMIER CYCLE DU 27 JANVIER 2001

En préalable, le président de la Commission tient à rappeler que parfois des contre-propositions de l'APHG sont prises en compte et donc que l'association joue réellement un rôle.

Le premier thème de réflexion concerne l'évolution du collège de l'an 2000 et la place de nos disciplines ; le point de départ est le rapport du 18 mai 1999 sur le collège (« Le collège de l'an 2000 »). Quelques remarques de l'assemblée :

- L'horaire tombé tellement bas et le changement des élèves font que le programme n'a plus guère d'importance : on a l'impression de courir.
- Problème de la formation des professeurs : le nouveau Capes intégrerait l'histoire de l'art.

- Problème des acquis à l'école primaire car les « professeurs des écoles » font de moins en moins d'histoire-géographie dans leur cursus. Les élèves sortant du Primaire ont des repères en géographie mais bien souvent pas en histoire. Beaucoup de collègues préféreraient que les élèves n'y fassent pas d'histoire-géographie et que l'enseignement y soit recentré sur la lecture, l'écriture, le calcul.
- Problème de la structure du collège où l'on garde tous les élèves (dans les tests de français au début de 6^{ème}, des phrases sont comptées comme justes alors qu'elles sont fausses). Maintenir le même programme pour tout le collège ? Ou créer des classes à programme différencié ?
- Problème de discipline, d'attention, avec des classes nombreuses (28 élèves d'aujourd'hui sont bien différents de 28 élèves d'il y a quelques années), de saturation de l'espace. L'école n'est plus le centre de préoccupation des enfants ni des parents.
- Problème du travail scolaire en dehors du collège (les enfants ont de nombreuses activités). Les élèves, et en particulier les bons, perdent l'habitude de travailler : ils agissent en consommateurs (de la 6^{ème} à la Terminale). Le collège peut-il se suffire à lui-même ? Ne sommes-nous là que pour sociabiliser ? Les élèves n'apprennent plus, ne veulent plus apprendre. Donc il faut arriver, en classe, à ce que les élèves sachent, concevoir dans le cours une période d'apprentissage. Conséquence : les savoirs vont se limiter. Apprendre, ne veut pas dire mémoriser ; or les élèves n'apprennent plus (dans le Primaire il n'y a plus d'apprentissage de leçon).
- Danger de l'appauvrissement des contenus et des méthodes pour toutes les disciplines et tous les niveaux.
- Dans certaines académies (Toulouse), l'histoire-géographie est systématiquement l'après-midi alors que les matières importantes (français, math, LV1) sont le matin.

Le deuxième thème de la réunion a concerné les modifications essentielles que les nouveaux programmes ont fait subir à notre enseignement. Là encore, des réactions :

- Lassitude par rapport aux documents proposés qui sont toujours les mêmes de la 6^{ème} à la 3^{ème}, aussi bien pour les professeurs que pour les élèves (l'APHG a demandé et obtenu qu'il y ait un choix en château-fort, cathédrale, ville médiévale)
- L'on fait de plus en plus référence à ce que les élèves ont fait avant (par les repères)
- Obligation de problématiser
- Nécessité de travailler en équipe (avec français et mathématiques) sur l'ensemble des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} et harmoniser les pratiques ; d'où concertation : l'APHG doit demander 1 heure par semaine.
- Homogénéisation entre collègues du fait de la continuité dans les apprentissages, les documents patrimoniaux...
- Alourdissement du travail des professeurs pour tenir compte du public.
- Problème d'un vocabulaire parfois très complexe ; un concept non utilisé à la maison est un concept non acquis, sauf si on le réactive tout le temps (or on ne le fait pas)
- Problème pour la rédaction du paragraphe par les élèves après étude des documents : il est conseillé que chaque élève ait sa trace écrite, or elles sont défectueuses, ne reprennent pas l'essentiel.
- Aucun regard critique sur les documents au Brevet alors que c'est l'une des finalités du collège. Or l'on dit que c'est par les examens que les disciplines évoluent !

La fin de la réunion a concerné les travaux croisés en 4^{ème} ; dans les textes officiels, ils doivent être appliqués à titre expérimental dans une classe. Dans certains établissements, toutes les classes sont concernées ; il arrive qu'il n'y ait pas assez de choix et donc que des élèves restent à l'écart. Comment varier d'une année à l'autre et c'est la même difficulté pour les TPE. Insuffisance de volontaires aussi ; mais s'il y a généralisation, ce ne sera plus du volontariat ! La crainte est de basculer dans un collège lieu total d'apprentissage : il n'y aura plus de contenu strict, ni d'horaire strict (notre temps au collège sera de 18 heures). Enfin, c'est encore un alourdissement des missions du professeur.

Didier Doix

VOUS ÊTES INVITÉS À COMPLÉTER L'ENQUÊTE EN PAGE 15.

COMMISSION SECOND CYCLE DU 27 JANVIER 2001

Il était prévu de travailler sur l'étude de documents du bac. Ordre du jour bousculé en raison de la publication du projet de programme de 1^{ère} par le groupe d'experts du ministère.

Bernard Phan donne d'abord la parole à Mme Brémond, économiste et éditrice, pour nous parler de l'asphyxie des petits éditeurs par les grandes maisons. Sa maison, Liris, qui édite les manuels de la collection Galée, a passé il y a dix ans un accord avec Nathan pour la distribution de ses ouvrages. Depuis, Nathan est devenu filiale d'Havas et Havas de Vivendi (presque tous les éditeurs français sont aujourd'hui affiliés soit à Vivendi, soit à Hachette). La co-édition a été arrêtée par Havas, qui a mis fin à la distribution des manuels Galée en dépit de leur succès ; l'affaire est en justice, mais le prochain manuel de géographie ne paraîtra pas. Madame Brémond oppose sa démarche, celle d'une équipe d'enseignants présentant un projet pédagogique innovant, à celle des grands éditeurs qui raisonnent en termes d'études de marché et veulent un produit standard (phénomène aggravé par le choix du même ouvrage par tous les collègues de chaque établissement).

Puis la discussion s'ouvre sur le projet de programme de 1^{ère}.

Principale nouveauté : association de l'histoire et de la géographie en 5 grandes séquences d'une vingtaine d'heures chacune :

- L'Europe, la France, la région : trois échelles d'analyse
- L'âge industriel en Europe du milieu du XIX^{ème} s. au milieu du XX^{ème} s.
- Nations et États en Europe entre 1848 et 1914
- Guerres, démocraties et totalitarismes en Europe (1914-1939)
- Géopolitique de l'Europe d'aujourd'hui.

Exemples d'associations : La deuxième partie commence par l'étude géographique ET historique d'une région industrielle née au XIX^{ème} s. ; la troisième s'achève par l'étude géographique ET culturelle d'une grande capitale européenne d'aujourd'hui.

La complémentarité des programmes de 1^{ère} et de terminale est à nouveau soulignée. La puissance économique de la France et sa place dans le monde sont apparemment reportées en terminale.

Les auteurs du projet insistent sur le recours alterné à des échelles variées de temps et d'espaces, qui permet selon eux d'éviter l'accumulation factuelle.

La tonalité générale des interventions des collègues est très critique. On s'inquiète d'un programme de terminale qui risque d'être trop chargé. On redoute que la géographie soit "sacrifiée" en première par des professeurs qui ne termineront pas le programme ou qui le liront dans un sens trop exclusivement historique ; certains pensent même que c'est voulu par une partie des auteurs du projet... D'autres considèrent qu'on a affaire à un plan "à tiroirs" caché. Une collègue pense que ce programme impose des typologies au lieu de les faire construire en classe. D'autres regrettent qu'on n'étudie, à propos de la France, qu'une "coquille" vide : comment détacher la "puissance" des autres aspects ? On craint qu'il n'y ait désormais plus qu'un manuel, ce qui irait de pair avec la réduction d'horaires en S...

Quelques suggestions sont exprimées en fin de séance : que l'APHG demande un retour à une séparation nette entre histoire et géographie en deux parties égales ; que l'étude de l'expansion européenne au XIX^{ème} soit mise plus directement en rapport avec l'industrialisation, et que l'exemple africain ne soit plus imposé (à la place, étude de l'un des deux grands empires ?) ; que la France soit étudiée intégralement en première ; que l'Italie fasciste ne passe pas "à la trappe" dans l'étude des totalitarismes ; qu'on étudie plutôt une ou plusieurs eurorégion(s) qu'un des "espaces européens transnationaux" suggérés, dont les contours sont contestés...

La fin de la réunion est consacrée à une présentation rapide des thèmes et notions du programme d'ECJS de terminale ("La citoyenneté à l'épreuve des transformations du monde contemporain"). Rendez-vous est pris pour un travail sur l'étude de documents lors de la prochaine commission.

Gérard Déclas

COMMISSION EUROPE DU 27 JANVIER 2001

Les enquêtes

La publication des enquêtes sur l'enseignement de l'histoire-géographie en Europe va reprendre, avec prochainement celle sur l'Irlande par Jacqueline Houlgatte, qui devrait être suivie d'études sur la Pologne, les Pays-Bas et la Finlande.

Un questionnaire élaboré par Jean-Marc Verron va être prochainement diffusé auprès des Régionales pour faire le point sur les sections européennes.

L'histoire-géographie en section européenne

Peu de gens mettent en doute l'intérêt linguistique des sections européennes : les élèves y utilisent la langue comme outil, en situation, de façon spontanée, sans avoir l'obsession de la correction de la langue mais en se mettant cependant en situation d'être corrigés.

En revanche, nous avons constaté, suite à des remarques d'historiens et de géographes, qu'un effort de pédagogie semblait encore nécessaire pour convaincre certains collègues que l'histoire-géographie avait tout à gagner à demeurer la DNL (discipline non linguistique) la plus largement choisie dans ces sections, et à s'y montrer offensive :

- Nous regrettons souvent de ne pouvoir faire participer nos élèves ; or l'expression en langue étrangère, loin de paralyser les élèves, est un moyen éprouvé de leur faire jouer un rôle actif dans les échanges au sein de la classe, et de leur faire travailler nos disciplines dans un esprit constructif.

- Nous revendiquons fièrement pour l'histoire et la géographie la mission de former les élèves à l'esprit critique et à l'argumentation ; comment ne pas voir qu'une ouverture, dans le cadre des programmes existants, à une approche multiculturelle des problèmes, qu'une possibilité de comparer des sources, du vocabulaire, des logiques géopolitiques d'origines nationales différentes nourrissent l'analyse et la prise de recul essentielles à notre démarche ?

- Une section européenne apporte, lorsqu'elle respecte effectivement la lettre et l'esprit des textes officiels, un rayonnement certain à l'établissement. Or l'histoire-géographie y joue un rôle central ; son statut, souvent menacé dans le système éducatif comme le savent les membres de notre association, y est préservé et elle y tient une position solide ; est-il pertinent de lui contester cette place dans nos propres rangs ?

Ne vaudrait-il pas mieux concentrer nos efforts communs à défendre quelques principes simples ?

- exiger que SEULS des historiens et géographes correctement formés et nommés de la façon la plus transparente possible enseignent nos disciplines dans ces sections

- défendre l'idée que langue et DNL doivent contribuer de manière ÉGALE à l'évaluation des élèves au bac, par exemple par la constitution de jurys où siègent PARTOUT un linguiste ET un historien-géographe, ou par la réduction de l'écart entre la note exigible à l'épreuve spécifique d'histoire-géographie en langue étrangère (10/20) et celle exigible en langue (14/20) ?

Il ne faut pas que les sections européennes soient enkystées dans les lycées et collèges, qu'elles deviennent des "gated communities" : on doit en ouvrir dans tous les types d'établissements, et elles ne doivent pas seulement y jouer un rôle de vitrine. Le rayonnement international qu'elles suscitent doivent profiter à tous les élèves et à tous les collègues, qu'il faut absolument intégrer dans les manifestations culturelles, les échanges, les travaux pluridisciplinaires développés dans le cadre de ces sections.

Contacts avec l'étranger

La réunion s'achève sur une discussion à propos d'éventuels échanges de postes entre France et étranger pour les collègues de sections européennes, pour lesquels les textes actuels ne prévoient pas les mêmes facilités que celles dont bénéficient les collègues de langues. L'accord se fait sur l'intérêt de ces échanges pour la formation des enseignants et l'ouverture des sections sur l'extérieur ; mais plusieurs collègues soulignent la difficulté de la mise en œuvre de tels projets compte tenu des profondes différences dans l'enseignement de nos disciplines selon les pays et des problèmes liés au remplacement des professeurs absents.

COMMISSION ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL DU 27 JANVIER 2001

Ordre du jour:

- Compte rendu de l'entretien de septembre 2000 avec le ministère.
- Pratiques pédagogiques.

I) En septembre 2000 ont été évoqués:

- la réforme probable des STI vers une nouvelle appellation : « Voie des métiers ».
- l'ECJS en STI et STT : il apparaît peu probable qu'un horaire et un programme spécifiques soient attribués.
- l'amputation possible des horaires en STI, et effective en section professionnelle.
- le problème de coefficient à l'épreuve anticipée de STI (passe de 1 à 2) toujours en suspens.
- la disparition des classes de 4^{ème} techno des lycées professionnels alors que les 3^{ème} techno resteraient dans ces structures.
- le devenir des classes passerelles, 1^{ère} d'adaptation avec un horaire aménagé, semble compromis.

II) En ce qui concerne les pratiques pédagogiques :

Les collègues ont surtout présentés les difficultés de se situer dans les thèmes de PPCP et TPE.

La nécessité de proposer des listes complètes et précises pour l'épreuve anticipée de STI.

L'harmonisation indispensable du niveau d'exigence lors de cette épreuve (plan + contenu + notions + lexique).

La problématisation indispensable des cours dans ces sections où le contenu est « léger » (même s'il est illusoire d'apprendre à l'ensemble des élèves à problématiser par eux-mêmes).

La difficulté importante qu'est de préparer 30 à 35 élèves en 2h par semaine à une épreuve orale (contenu + technique de l'exposé oral).

Dans ce but, certains collègues expérimentent un dédoublement bimensuel par exemple.

Marie-Jo Ferrand

Journée "Géographie" du mercredi 6 décembre

L'ESPACE DE LA VIE QUOTIDIENNE

par Jean-Robert PITTE, professeur de géographie à l'Université de Paris - Sorbonne (Paris IV)

Pour un Occidental qui se rend la première fois au Japon, l'espace apparaît comme étant complètement désordonné : en ville, c'est un mélange invraisemblable de petites et grandes maisons, aucun monument n'émerge dans ce bâti, pas de jardins ; on a coupé dans le tissu urbain pour construire les autoroutes, et, en voiture, on s'égare vite dans ce magma. Cette impression se trouve dans les bureaux et dans les intérieurs où l'on est frappé du désordre apparent : entassement d'objets, en particulier de matériel électronique, cartons vides conservés partout, absence totale d'isolation phonique.

En réalité, pour les Japonais, cet espace est parfaitement organisé autour de 2 concepts: l'UCHI, l'intérieur et le SOTO, l'extérieur, clairement définis par la sociologue NAKANÉ CHIÉ.

L'UCHI, l'intérieur, est l'espace du " vivre ensemble ". Les pièces sont à tous les membres de la famille, les cloisons sont peu marquées et mobiles. On s'y fait une totale confiance et on essaie de vivre en parfaite harmonie. Personne n'y cultive son jardin secret. Cet espace est fermé à l'extérieur : on ne reçoit pas ses amis à la maison. C'est un cocon familial à préserver. La règle est de ne pas trahir : si un conflit survient, on tente de le résoudre. C'est le laboratoire de la vie sociale japonaise.

Le SOTO est le monde extérieur. Dans le quartier autour de la maison, les habitations sont toujours séparées les unes des autres, mais par un espace très mince de petits jardins et de Bonsaï. Il n'y a pas de trottoir le long des rues et pas d'adresses aux maisons. Le linge sèche aux balcons car on a la hantise de l'humidité. C'est un espace de convivialité : on se réunit dans de nombreuses associations et à l'occasion de fêtes de quartier. Les boutiques sont ouvertes 24 heures sur 24. (à lire : BARTHES, L'Empire des signes). En ville, les grandes rues commerçantes ressemblent à notre univers occidental, grouillantes de monde, souvent

piétonnes, à proximité immeubles de bureaux et innombrables petits restaurants. Le réseau autoroutier y est dense, ponts, échangeurs enchevêtrés ; le guidage des automobilistes se fait par satellite à l'intérieur des véhicules. L'habitat collectif est très rare et les villes nouvelles quasi inexistantes : une exception, TAMA, à 60 km de Tokyo qui ressemble à CERGY-PONTOISE. Les monuments historiques semblent absents de cet espace car les Japonais ont une notion du patrimoine très différente de la nôtre : pour nous, il faut conserver l'édifice séculaire, le restaurer; pour un Japonais, l'authenticité n'est pas dans la construction d'origine mais dans l'idée que l'on se fait de cette construction ; il est donc possible de mélanger l'ancien et le moderne : par exemple le temple d'ISE, le lieu historique le plus prestigieux de ce pays, est détruit tous les 15 ans et reconstruit à l'identique avec le bois sacré d'origine. Les matériaux anciens sont parfois vendus en amulettes.

Hors des villes, les montagnes sont restées intactes car elles sont le domaine des dieux; les plaines sont occupées par les rizières et les espaces de loisirs : lieux de pique-nique, golfs, parcs de détente où l'on célèbre à des moments particuliers les fêtes traditionnelles des cerisiers, de la pleine lune... Les Japonais y recherchent l'isolement ou la convivialité, la communion avec la nature.

L'espace japonais est donc très anciennement organisé selon des critères qui échappent à des Occidentaux, qui ne sont pas uniquement économiques mais surtout culturels. Ils sont encore très largement partagés par la majorité des habitants du pays et contribuent à maintenir la cohésion de la nation.

prise de notes : Brigitte Pierre

SOUILLURE ET PURIFICATION DANS LA SOCIÉTÉ JAPONAISE

par Masanori TSUKAMOTO, professeur de français à l'Université Todai de Tokyo

Le comportement des Japonais est profondément empreint de l'idée qu'une souillure extérieure nuit à l'harmonie intérieure de l'individu, de la famille ou du groupe social. Ce rejet de la souillure conduit à une discrimination irrationnelle, rarement explicitée mais encore présente dans la vie privée comme dans la vie publique.

Monsieur Tsukamoto a illustré son propos par deux exemples littéraires :

* l'un, extrait de ***La mer aux arbres morts*** (1977) de **Kenji NAKAGAMI** (1949-1997), édité chez Fayard.

* l'autre, extrait de ***Bruine de Neige*** (1943-1948) de **Junichirô TANIZAKI** (1886-1965) dont les œuvres sont publiées par Gallimard (*Bibliothèque de la Pléiade*) : l'auteur montre comment l'"inconduite" d'une jeune fille de bonne famille dans l'entre-deux guerres, qui avait refusé le choix d'un mari imposé par son père, a provoqué sa dégénérescence morale mais aussi physique. La jeune pécheresse est rejetée dans la saleté du monde extérieur pour avoir bravé les interdits moraux de sa famille.

Ceux qui recherchent le plaisir ou qui veulent être indépendants se condamnent à la souillure. Tout ce qui dérange la coutume ou menace la vie morale conduit à l'exclusion. Cette représentation est propre au substrat archaïque de l'imaginaire japonais. C'est ce qu'a étudié en particulier **Philippe PONS** (correspondant du journal *Le Monde* pendant 20 ans) dans ***Misère et crimes du Japon*** - Gallimard éd.

Comment peut-on expliquer ces représentations ? Dans la tradition shintoïste, la maladie et la mort sont des souillures; mais le sel est purificateur, d'où le rituel de purification attaché à la personne de l'empereur qui a le privilège de la pureté.

La société traditionnelle était fortement encadrée et hiérarchisée : guerriers, nobles et prêtres dominaient — puis venaient les paysans, les artisans, les commerçants, et enfin, les "**autres**", marginaux, discriminés, impurs... Ce n'est que sous l'ère Meiji que furent abolis ces "états", en 1871.

Mais cette **discrimination**, non- raciale, se rapportant en fait au lieu de naissance — les **hameaux** — concerne aujourd'hui encore environ **trois millions de Japonais** malgré le principe affirmé d'égalité : ce sont des ruraux, moins scolarisés, et surtout victimes de

discrimination dans le travail, qui ne peuvent pas épouser une personne d'un autre milieu que le leur. Un annuaire serait même publié sur l'internet!

Cette force irrationnelle touche toutes les mentalités et amène à un rituel permanent de purification à chaque acte important de la vie. Les femmes à 33 ans et les hommes à 42 ans — âges considérés comme critiques — se livrent à ces pratiques. De la même façon, les Japonais ne jettent rien de sale dans la rue et purifient même leurs voitures. Au cours de l'année 1966, année du cheval et du feu, les naissances ont diminué car les filles nées cette année-là étaient supposées apporter la souillure...

Cet imaginaire n'est pas aboli dans les mentalités et le fait d'en parler reste tabou. On peut dire que le livre de Philippe Pons a permis une certaine prise de conscience, même si les Japonais ne parlent pas volontiers des pratiques discriminatoires qui perdurent.

prise de notes : Micheline Cinquin

TOKYO, VILLE MONDIALE

par Philippe PELLETIER, professeur de géographie à l'Université Lumière (Lyon II)

Une intervention autour de 4 thèmes.

1er thème : Tokyo est-elle la quintessence du Japon ?

Il semble qu'elle le soit par 3 aspects. D'abord par la langue officielle, l'héritière du dialecte d'Edo (Edo : un village fondé en 1457, dont le shogun a fait une capitale politique 1598, loin de la capitale impériale qu'est alors Kyoto).

Ensuite par sa dimension de première ville et de capitale. Enfin par son rôle de référence pour les autres villes du Japon. En fait, le poids de Tokyo est d'abord démographique.

2ème thème : La mégapole tokyoïte et sa croissance.

Il est difficile de définir le grand Tokyo. Les périmètres administratifs ne correspondent guère aux limites de l'urbanisation. D'abord le noyau central, 23 arrondissements, 8 M d'habitants ; après on observe une " sphère métropolitaine " d'environ 50 km de rayon à haute densité de peuplement, mais les migrations pendulaires dépassent même 60 km, dans un espace structuré par les axes de communications et les déplacements.

La croissance démographique : le grand Tokyo attire toujours des habitants au détriment du reste du territoire mais les couronnes urbaines évoluent différemment ; c'est ainsi que, plus on s'éloigne du centre, plus le croît démographique est fort, en relation avec la plus grande jeunesse des habitants ; la 1ère couronne (0-10km) perd des habitants et vieillit. Mais l'observation des dynamiques récentes indique que, d'une part la périurbanisation croît dans les 4^{ème} et 5^{ème} couronnes avec un habitat mixte rural/urbain, et que d'autre part l'évidement du centre cesse et renverse la tendance dans la 1ère couronne. C'est le résultat d'une politique de reconquête du centre et de l'installation d'immigrants étrangers.

3ème thème : La mégapole tokyoïte, noyau industriel et tertiaire.

Le redéploiement industriel des activités de main d'œuvre à faible valeur ajoutée s'opère à différentes échelles, soit à l'étranger, soit au profit des périphéries provinciales de l'archipel, et des couronnes externes des mégapoles. Ce sont les emplois à très haute valeur ajoutée qui progressent dans le grand Tokyo. La mégapole tokyoïte est aussi un noyau de services, et développe fortement le secteur tertiaire, ce qui se traduit par la verticalisation du profil urbain des quartiers centraux et péri-centraux. Résultats : une mégapole en aménagement constant, avec une très grande imbrication des acteurs publics et privés. Des collectivités locales se sont associées avec le secteur privé pour encourager la périurbanisation. Un rôle clé est joué par les compagnies de chemin de fer privées. Les grands ensembles et logements pavillonnaires se sont propagés à partir des gares, qui associent des grands magasins, des lieux de loisirs. Les pouvoirs publics ont joué aussi la carte des villes nouvelles, plutôt des cités dortoirs, surtout dans la 2^{ème} couronne, mais la cité scientifique de Tsukuba est bien conçue à 60 km au NE de Tokyo. L'aménagement du front de mer est un des exemples d'initiative des pouvoirs publics ; plusieurs terre-pleins sont gagnés sur la mer.

4ème thème : Les mutations socio-spatiales récentes.

La dichotomie, ville haute (autrefois Shogun et seigneurs, actuellement quartiers chics, classes moyennes), ville basse (depuis toujours commerçants, artisans ; actuellement ville mixte) remonte au shogunat. Ce schéma se brouille de plus en plus avec le phénomène de paupérisation dans certains secteurs de la haute ville et de gentrification de quelques points de la ville basse.

En 1998, le Japon héberge environ 1,5 M de résidents étrangers dont les 3/4 sont asiatiques. Il s'agit de travailleurs manuels, et beaucoup sont installés dans le grand Tokyo.

En conclusion, Philippe Pelletier met les relations humaines au cœur des relations urbaines, rappelant que dans les années 1980 certains prédisaient « la fin des villes » avec l'ubiquité des activités permises par les nouvelles technologies. En fait, Tokyo et le Japon montrent au contraire « la fin de la fin des villes ».

prise de notes : Dominique Girard

LES INVESTISSEMENTS JAPONAIS EN FRANCE

par Françoise GUELLE, professeur d'économie à l'Université Jean Moulin (Lyon III)

Il est tout d'abord présenté le contexte historique à une échelle macro-économique.

Les investissements japonais dans le monde sont liés à l'autorisation de sortie de capitaux de ce pays, à la fin des années 1960. L'Europe constitue une cible privilégiée. Les deux chocs pétroliers et l'appréciation du yen intensifient ces investissements. Mais à la fin de la décennie 1980, la trop forte valeur du yen et les tentatives protectionnistes en Europe notamment, rendent plus difficiles les exportations japonaises. Aujourd'hui, les États-Unis sont la terre d'accueil privilégiée des investissements japonais, suivis de l'Europe (surtout R.U. et Pays-Bas), enfin l'Asie.

Dans une seconde partie, Françoise Guelle aborde le cas de la France. D'une politique hostile aux investissements japonais jusqu'aux années 1980, on passe à une mutation totale dans les années suivantes. Mais une ouverture aux conditions strictes ; création d'emplois, transfert de technologie, balance des paiements. Très rapidement, la France assouplit sa position : seule la création d'emplois compte.

Ensuite sont présentés les autres critères permettant de comprendre le choix du lieu d'implantation en France. D'abord, rôle de la D.A.T.A.R., dans le cadre d'une politique de réaménagement du territoire (Lorraine), ou rôle de tel ou tel homme politique qui veut valoriser son fief (Aquitaine, Bretagne), ensuite la stratégie des industries japonaises mêmes, qui privilégient des investissements dans les campagnes où elles bénéficient d'une main d'œuvre non syndiquée.

Les Japonais ont longtemps privilégié l'investissement dans des usines-tournevis, permettant de mieux passer les barrières douanières. Mais actuellement, ils privilégient un type de production par territoire; c'est ainsi que la France est le pôle européen de production de photocopieurs japonais (Sharp, Ricoh en Alsace), et ils viennent également chercher de la technologie française (Shiseido, cosmétiques et parfums, Tarn).

Françoise Guelle conclut sur le rural profond nippon qui devient demandeur d'investissements en provenance de l'hexagone !

prise de notes : Emmanuelle Barbe

Compte-rendu de lecture :

À propos de l'histoire des villes bourguignonnes

L'histoire urbaine est un des thèmes qui suscitent depuis une vingtaine d'années le plus grand nombre de mémoires, de thèses et de publications diverses, mais en ce qui concerne notre région, nous ne disposons pas toujours d'informations sur les recherches les plus récentes. Nous ne présenterons pas à nos lecteurs la revue *Annales de Bourgogne*, mais nous tenons ici à attirer leur attention sur un numéro spécial (le tome 71, fascicules 1 et 2, paru en 1999) de cette revue, qui est intitulé *La civilisation urbaine en Bourgogne*.

Ce volume très riche rassemble à la fois des articles qui tentent de faire le point de la recherche historique en histoire urbaine dans notre région et des résumés de travaux récents qui illustrent les orientations de cette recherche. Alain Saint-Denis, qui a coordonné l'ensemble de cette publication, souligne que la brièveté des délais impartis aux chercheurs actuels les empêche souvent de faire connaître leurs résultats partiels par des articles de revues, et il souhaite de cette façon renouer avec la tradition qui liait les chercheurs aux revues savantes. Nous ne prétendons pas ici rendre compte de l'ensemble des articles publiés, mais nous insisterons sur quelques propos qui ont attiré notre attention.

Alain Saint-Denis aborde lui-même la période dite du « Moyen Age classique » en soulignant que les études ont surtout porté sur la période des ducs Valois, et que l'on tend un peu trop vite à « parer les villes du temps d'Hugues IV et de Saint-Louis des atours prestigieux que leur ont donné les Valois un siècle et demi plus tard ». Il souligne la nécessité d'une collaboration entre l'histoire et la recherche archéologique. D'une manière générale, cette période voit une véritable résurrection des cités épiscopales avec au centre du duché l'émergence de quelques places fortifiées comme Dijon et Beaune, tandis que les bourgs castraux et abbatiaux constituent « l'armature principale du réseau urbain secondaire ».

Parmi les études publiées, l'auteur souligne l'intérêt de celle de Pascal Erhard sur Dijon au XIII^e siècle : on y voit apparaître l'importance d'une population bourgeoise avec des professions artisanales déjà bien spécialisées. L'importance exceptionnelle du réseau hospitalier est soulignée par plusieurs travaux, mais les origines de cette particularité restent difficiles à saisir. L'auteur souligne enfin que la ville n'est pas un monde clos et insiste sur la nécessité de préciser les conditions des relations entre les villes et entre les villes et les campagnes. Il souligne l'intérêt de la thèse d'Hannelore Pepke-Durix sur *Les contacts entre la ville et la campagne*, dont la revue présente plus loin un résumé, mais cette étude porte sur la fin du Moyen Age.

Nous mentionnerons pour mémoire les synthèses de Jacky Thévenot sur les villes de la Comté au Moyen Age et de Christian Sapin sur l'archéologie urbaine médiévale.

Benoît Garnot aborde ensuite la période moderne. Il souligne qu'elle a fait l'objet de nombreuses publications plus ou moins récentes, mais que celles-ci portent surtout sur le XVIII^e siècle, et il appelle de ses vœux une multiplication des recherches sur les deux siècles antérieurs, dont les documents sont, dit-il, moins difficiles à déchiffrer qu'on ne le croit. La thèse de Christine Lamarre sur les petites villes présente un intérêt majeur qui dépasse le cadre étroit de notre histoire régionale, et la revue publie plus loin un article qu'elle a rédigé en collaboration avec F. Sidot sur les quais de Chalon. En ce qui concerne les recherches récentes, B. Garnot rappelle qu'il a cité et utilisé de nombreux travaux d'étudiants dans son livre paru en 1996, *Vivre en Bourgogne au XVIII^e siècle*.

Il propose aussi un certain nombre de « pistes de recherches », sur les réseaux urbains tout d'abord, à propos desquels il faudrait approfondir la connaissance des villes moyennes (Dijon est la seule ville de plus de 20 000 habitants), des relations entre villes et des rapports avec les campagnes, ainsi que des flux migratoires ; le volume publie dans sa seconde partie une étude de B. Garnot lui-même sur *Dijon et les étrangers en 1763 et 1764*.

Il note que la démographie reste moins bien étudiée pour les villes que pour les campagnes et préconise une méthode par sondage, déjà employée dans un travail sur Nuits, celui de Peggy Brandao qui est résumé par cet auteur quelques articles plus loin. La société urbaine peut être mieux étudiée à partir de sources fiscales, et il ne faudrait pas oublier la présence des paysans, qui représentent plus de 22 % de la population dijonnaise en 1786 ; la culture matérielle peut être appréhendée à travers les archives notariales et les comportements à travers les archives judiciaires, qui doivent être utilisées pour la ville comme pour la campagne et la pratique religieuse doit enfin être analysée pour savoir s'il y a vraiment un processus de déchristianisation. Enfin l'auteur déplore le retard des recherches sur l'histoire économique et note que l'abandon de la formule de la grande thèse à l'ancienne nous prive des vastes monographies urbaines dont notre région aurait bien besoin.

La vie religieuse est évoquée avec plus de précision dans une série d'articles qui tentent des bilans des enquêtes en cours. Ceux de Vincent Tabbagh sur les collégiales bourguignonnes et d'Alain Rauwel sur la vie religieuse dijonnaise évoquent la période médiévale. Ce dernier souligne l'importance du culte marial autour de la statue de l'église Notre-Dame et constate qu'il ne faut pas exagérer les transformations de la vie religieuse à la fin du Moyen Age : les ordres mendiants et les prédicateurs ne jouent pas ici un rôle majeur et la « devotio moderna » semble être plutôt un phénomène propre aux Pays-Bas. En ce qui concerne la période moderne, un article de Philippe Salvadori étudie plus loin la vie paroissiale dijonnaise de 1650 à 1750 et Eric Wenzel tente une synthèse sur le clergé bourguignon.

Jean Vigreux tente un bilan pour les recherches menées à l'Université de Bourgogne en histoire contemporaine. Il donne des références précises pour les recherches qui ont été menées sous la direction des professeurs Armengaud, Caron, Suratteau et Lévêque et sur celles qui sont menées actuellement. Ce bilan nous paraît d'une grande utilité, mais il faut remarquer que bon nombre de mémoires de DES, de maîtrise ou de DEA sont devenus difficiles à trouver et nous ne saurions trop conseiller aux directeurs de recherches d'inciter leurs étudiants à déposer des exemplaires de leurs travaux dans les grandes bibliothèques et dans les dépôts d'archives qu'ils fréquentent.

Parmi les recherches en cours, il souligne que Serge Wolikow a animé un travail sur les maisons de viticulture de Beaune. La thèse de Philippe Poirrier a fait connaître la politique culturelle menée à Dijon entre 1919 et 1995 et elle est en partie résumée dans un des articles de la seconde partie du volume. J. Vigreux fait ensuite un bilan des recherches menées sur la vie politique ; il note qu'Annie Ruget a constitué une banque de données sur les élus de la III^e République et que les grandes figures de la vie politique bourguignonne commencent à faire l'objet d'études biographiques précises, à commencer par la thèse de Pierre Autran sur Robert Jardillier. Nous appelons de nos vœux des synthèses analogues sur Gaston-Gérard, le chanoine Kir, et pourquoi pas Robert Poujade ?

J. Vigreux souligne aussi que la ville est aussi un espace de luttes politiques et sociales, même si depuis les barricades de Clamecy en 1851 notre région est restée assez calme. Il cite divers travaux, et la revue publie à la fin de ce numéro spécial des résumés de plusieurs d'entre eux, celui d'Emmanuel Ranc sur la municipalité Barabant à Dijon, celui de Guillaume Balmont sur *La société chalonnaise face à la Première Guerre Mondiale* et celui de Stéphane Bonnici sur la politique de la municipalité dijonnaise sous l'occupation. Il est évident que plus on se rapproche de l'époque actuelle, plus les travaux cités font figure de travaux pionniers. Ces questions, conclut J. Vigreux, restent « un chantier ouvert » ; mais y a-t-il des chantiers historiques qui soient totalement exploités ?

Pierre Bodineau insiste à juste titre sur la contribution des spécialistes de l'histoire du droit. L'administration des villes a été évidemment un de leurs principaux thèmes de recherche. Ernest Champeaux et Georges Chevrier avaient fondé il y a des décennies la société qui publie la remarquable revue intitulée *Mémoires de la Société d'histoire du Droit Bourguignon*, qui a publié entre autres en 1996 un numéro spécial sur le Congrès de Joigny de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes consacré aux franchises et aux institutions municipales. Les travaux de Pierre Bodineau lui-même ont souligné la montée des robins et le rôle croissant des techniciens, voyers, ingénieurs, policiers dans l'administration municipale dijonnaise, et un article de David Mornas revient dans le même volume sur certaines de ces professions. Jean Bart a évoqué la « révolution municipale » dans son ouvrage sur la Révolution.

En ce qui concerne la société urbaine, plusieurs travaux ont été consacrés au milieu des juristes, comme la thèse de Heide Grunau-Chevillet sur *Le Parlement de Bourgogne et la Fronde* ou celle de Chantal Dauvergne sur la cour d'appel ; d'autres auteurs se sont consacrés aux milieux médicaux. L'urbanisme et l'aménagement de la ville sont au cœur des recherches

de Pierre Bodineau, qui a publié plusieurs articles dans la revue citée, en plus de son étude sur l'urbanisme au siècle des Lumières. Son article signale pour terminer plusieurs thèmes de recherche actuels et propose des pistes de recherches.

La place nous manque pour analyser tous les articles que contient ce riche volume et citer tous leurs auteurs. De nombreux aspects d'un sujet aussi vaste ne peuvent y être abordés que d'une manière que certains pourraient juger allusive. Il a néanmoins l'immense avantage de faire connaître les recherches menées dans le cadre du CNRS et de l'Université de Bourgogne, en histoire, en archéologie comme en histoire du droit. A un moment où la ville fait partie des thèmes d'étude que l'on propose aux groupes d'élèves, nos collègues des collèges et des lycées trouveront en lui un guide de recherches fort précieux.

Nos projets pour 2001

La journée "Histoire" de la Régionale sera consacrée **le 5 décembre 2001** au thème :

Le Proche-Orient au XXème siècle.

Elle sera organisée par Monique Jouffroy.

À noter : veuillez prendre connaissance des références de la thèse de Monique JOUFFROY, La perception américaine du problème palestinien de 1987 à 1992, dont un compte-rendu a été publié dans notre dernier numéro :

date : 17 janvier 2000 ; *lieu :* Paris IV - Sorbonne ; *Directeur de thèse :* M. Dominique Chevallier, Professeur Émérite ; *mention :* Très Honorable ; *Président du Jury :* M. Ghassan Salamé, professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Voyages à venir

ITALIE DU CENTRE ET DU SUD (du 17 au 27 avril)

Les candidatures à ce voyage ont été nombreuses (33 inscrits fin février). Les participants recevront tous personnellement, avant le voyage, une lettre où ils trouveront toutes informations utiles.

NANCY (le 24 juin)

Le bureau de la régionale de Bourgogne vous propose une excursion à Nancy le dimanche 24 juin 2001 ; elle comportera en particulier la visite du Musée d'art nouveau et du Musée lorrain récemment rénové. Elle sera organisée par Claude Farenc.

Le transport peut s'effectuer en train de Dijon à Nancy pour moins de 250 francs par personne pour un groupe d'au moins dix participants. On pourrait envisager un transport en autocar si le groupe est nettement plus nombreux.

Les collègues et leurs proches qui souhaitent participer à ce voyage sont invités à envoyer au plus tôt le coupon réponse ci-dessous à Jacques Nompain, 7 impasse des Créots, 21121 Fontaine-les-Dijon.

MARSEILLE (les 20 et 21 octobre)

Un voyage à Marseille, à bord du nouveau TGV Méditerranée, sera organisé les 20 et 21 octobre par Micheline Cinquin. Retenez-en dès à présent la date !

-----✂-----

Bulletin à renvoyer le plus rapidement possible

à M. Jacques NOMPAIN, 7 impasse des Créots, 21121 FONTAINE LES DIJON (tél. 03 80 56 16 48)

M., M^{me}, M^{lle}

participera au voyage du 24 juin 2001 à Nancy

Nombre de personnes :

L'Assemblée générale de la Régionale

du 9 décembre 2000

Rapport moral de Jacques Nompain, secrétaire :

1 - Activités de la Régionale

- les voyages : grand succès pour la Russie ; participation moins fournie pour les petits voyages : Forez, Forêt Noire.
- la journée de géographie de décembre : grande qualité des intervenants
- envoi d'une lettre aux parlementaires bourguignons sur le problème de la baisse des horaires en première S (2 h 30 + 1/2h en ECJS par 1/2 classe)

2 - Activités nationales

- journée nationale de géographie sur les puissances mondiales : 900 inscrits.
 - AG du 3 décembre 2000 : dans les lycées le GTD prépare de nouveaux programmes pour la classe de seconde, qui seront appliqués dès septembre 2001. Une consultation sera organisée sur les programmes d'ECJS en 1ère. Que se passera-t-il en terminale ? Quelle évaluation ? Les TPE se mettent en place ; seront-ils poursuivis en Terminale ? Claude Farenc, responsable des archives de la Côte d'Or, rappelle la possibilité d'accueillir et d'aider des groupes de recherche. L'APHG souhaite pour ces TPE que l'Histoire-Géographie intervienne plus souvent, beaucoup de questions scientifiques abordées ayant un caractère historique.
- Dans les collèges, nombreuses critiques sur les épreuves du Brevet : documents peu lisibles ; libellé du paragraphe argumenté à modifier ; épreuve d'EC peu satisfaisante ; exercice de repérage peu valorisé, à transformer en question à part entière. Le problème des horaires dans nos matières est souvent évoqué : ils varient selon les établissements de 2 h 30 à 4 h par classe. Les nouveaux travaux croisés sont difficiles à mettre en place par manque de moyens.

Rapport financier présenté par Geneviève Bonnardeau, Trésorière :

La baisse des adhésions et le déficit des petits voyages explique la situation légèrement déficitaire de notre budget.

Renouvellement partiel du Bureau

Réélection de Jean-Bernard Charrier, Denis Dougé, Claude Farenc, Pierre Lévêque, Sylvain Rigoley. Un nouvel élu, Jean-Michel Nuffer. J.B. Charrier est réélu Président. Le Bureau devra réfléchir à une nouvelle répartition des tâches, le Président J.B. Charrier désirant se désengager progressivement de ses responsabilités.

Brigitte Pierre

Enquête de l'APHG :

L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE ET L'ÉDUCATION CIVIQUE EN COLLÈGE

Enquête pour avoir un aperçu réel de la situation de nos disciplines et avoir des arguments au niveau national sur la réalité des situations. Il est important d'avoir des renseignements pour chaque collège de l'académie : faites circuler, contactez vos relations.

Collège :

Horaires

		6^{ème}	5^{ème}	4^{ème}	3^{ème}
	Horaires officiels	3h	3 à 4 h	3 à 4 h	3h30 (option Tech : 3h)
Histoire-Géographie	Nombre de classes				
Education Civique	Nombre de classes				
Education Civique	assuré par le : <ul style="list-style-type: none">• prof d'HG de la classe• un autre prof d'HG• autre				

Parcours diversifiés en 5^{ème}

- Dans le collège :
- Si oui, en HG EC ?
 - L'an passé ?
 - Cette année ?
 - Thème(s) ?

Travaux croisés en 4^{ème}

- Mis en place cette année :
- Participation de l'HG ?
- Thème(s) ?
- Avec quelle(s) discipline(s) ?

Autres remarques à transmettre

A renvoyer à Didier DOIX pour la Commission du premier cycle APHG
soit par internet : doix.didier@libertysurf.fr
soit par courrier : Le Fichau 71130 CHASSY